



Règlement d'ordre intérieur

Année scolaire 2024-2025

Généralités

Les cours sont organisés par l'ASBL Patchwork des Arts.

L'ASBL se réserve le droit de modifier les horaires, les prix des cours et de remplacer les professeurs en cas de besoin.

Les cours sont organisés à partir de 6 inscrits minimum.

Les cours sont proposés selon le calendrier scolaire. Ils commencent généralement début septembre et se terminent mi-juin. Ils sont suspendus durant les congés scolaires et lors des jours fériés légaux.

Tout élève qui suit un cours dans l'école doit être préalablement inscrit.

L'inscription est annuelle et effective dès réception des documents d'inscription et du premier paiement.

Le fonctionnement de l'ASBL étant tributaire du paiement des cours, tout semestre commencé doit être payé.

Tout rappel de paiement implique une majoration de 5% du prix semestriel. Le paiement des cours doit se faire au plus tard dans la semaine qui suit le début du semestre.

Tout changement d'adresse, de numéro de téléphone, de GSM ou d'adresse mail doit être communiqué par écrit au secrétariat de l'ASBL.

Cours d'essais

Possibilité d'essais de cours durant toute l'année, ils sont payants (hormis la première semaine de cours. C'est la semaine de portes ouvertes : tous les cours sont gratuits).

Avant de s'engager à des cours réguliers, il existe la possibilité d'assister à une séance d'essai avant l'inscription définitive. Cependant, sachant que pour chaque atelier, un nombre maximum de participants est fixé en commun accord avec le professeur, nous ne pouvons garantir la disponibilité de tous les cours à l'issue de cet essai.



Abonnements

Peu importe les circonstances, ni les droits d'inscription, ni les abonnements ne sont remboursés mais ils peuvent être postposés dans la même saison en cas de maladie et sur présentation d'un certificat médical de longue durée.

Toute modification relative aux abonnements (choix des cours ou désistement) doit être signalée par écrit à la direction endéans les 8 jours de l'arrêt ou du changement de cours pour éviter tout problème de rappel.

Calendrier

Il y a environ 16 cours par semestre.

- 1er semestre : de septembre à janvier
- 2ème semestre : de février à juin

Tenue exigée

L'élève doit être en possession de sa tenue complète de danse classique (renseignements obtenus auprès du professeur) au plus tard pour le 15/11.

La tenue vestimentaire pour tous les autres cours doit être correcte et permettre aux professeurs d'exercer leur métier. Les bijoux et montres seront enlevés.

Pour la danse classique, les cheveux doivent être attachés en chignon (ou bandeau si les cheveux sont trop courts). Pour le Jazz et le Contemporain, les cheveux seront également attachés.

Pour les cours de pointes, les élèves seront en possession de leurs chaussons au plus tard le 10/10.

La participation au cours de Pointes exige de suivre un cours de danse classique. Le cours de Pointes est accessible à partir du Classique F4.

Absences / Régularité

Aucune évolution ne peut être envisageable sans régularité. C'est pourquoi les professeurs demandent un maximum de présence.

Toute absence doit être prévenue par téléphone ou message. De plus l'élève fournira un mot d'excuse ou certificat lors du cours suivant.

L'ASBL se donne le droit de refuser qu'un élève participe au spectacle s'il n'a pas le quota de jours de présence requis.



Ponctualité

La ponctualité est de rigueur. Le professeur se donne le droit de refuser l'élève s'il a plus de 15 min de retard.

Les parents veilleront que le cours ait bien lieu et ne laisseront pas leur enfant seul à l'entrée.

Les parents préviendront tout retard, ainsi qu'un enfant pris en charge par une autre personne que lui.

Vestiaires

Des vestiaires sont à votre disposition pour vous changer. N'y laissez pas d'objets de valeur.

L'ASBL ne peut être tenue pour responsable des vols éventuels ou dégradations qui seraient commis dans ses locaux.

Respect

- des locaux

Il est demandé de ne pas emporter boissons et nourriture dans les salles de danse, à l'exception de bouteilles d'eau. Différentes poubelles sont à votre disposition pour les déchets.

Merci de garder notre école propre (salles, vestiaires, sanitaires, accueil)

- des cours

Seul l'élève participe aux cours. Aucun parent n'est autorisé à rentrer dans le couloir ni dans la salle de cours (en dehors de la semaine de portes ouvertes).

Merci de ne pas déranger un professeur pendant qu'il donne cours.

Les élèves qui attendent le cours suivant respectent le silence jusqu'à la fin du cours précédent.

Les GSM sont éteints durant les cours.

Droit à l'image / réseaux sociaux

Chaque participant accepte que sa photo puisse apparaître dans nos visuels promotionnels.

Tout élève désireux de filmer un atelier ou une chorégraphie doit d'abord demander l'accord du professeur et des autres élèves participants au cours.

Il est strictement interdit de poster des vidéos de chorégraphies sur les réseaux sociaux, par contre, les photos sont acceptées.

La direction se réserve le droit, en cas de non-respect du présent règlement, de refuser le droit d'entrée.